

bonne culture donnés par les RR. Pères Trappistes.

Etablissement d'un orphelinat agricole. — Les journaux de Québec annoncent qu'un curé du district de Québec vient de faire don de sept mille piastres pour l'établissement d'un orphelinat agricole. Le gouvernement de Québec doit aussi grandement favoriser l'établissement de cet orphelinat.

Ecole d'horticulture et d'économie domestique dans le comté des Deux-Montagnes. — Le gouvernement provincial doit établir dans le comté des Deux-Montagnes une école d'horticulture et d'économie domestique pour les femmes et les jeunes filles. Cette institution sera du même genre que celle établie à Roberval, et elle sera sous la direction des RR. Sœurs de la Charité qui ont une grande ferme à leur disposition à St-Benoit.

Ferme-modèle et beurrerie à Compton. — L'hon. M. Beaubien vient d'autoriser l'établissement d'une ferme-modèle et d'une beurrerie à Compton, localité en grande renommée pour l'élevage de bestiaux de toutes races. On constate que le nombre des beurreries et fromageries va toujours en augmentant dans la province de Québec : de neuf cents qu'il était l'an dernier, il est aujourd'hui rendu à quatorze cents. Cette augmentation peut être avantageuse dans quelques localités, dans le voisinage des grands centres de population ; mais à l'égard de plusieurs paroisses, le grand nombre de fromageries peut être nuisible aux intérêts mêmes des cultivateurs par la qualité des produits qui en proviennent, quoiqu'il y ait exception pour quelques paroisses où fabricants et patrons tiennent à la fabrication de fromage et beurre de première qualité.

— Les pays de l'Europe requièrent 130,000,000 de livres de fromage pour leur consommation. Ce sont les Etats-Unis et le Canada qui en sont les principaux fournisseurs. Mais l'Australie progresse rapidement dans cette industrie et fait déjà une rude concurrence à l'Amérique.

— Le Canada progresse lentement, dit le *Times* de Buffalo. Notre confrère oublie que les banques américaines rencontrent bien plus lentement leurs obligations que les nôtres. Il oublie que la population du Canada a augmenté de dix fois, tandis qu'aux Etats-Unis elle n'a augmenté que de six fois. Il oublie que le parcours de nos voies ferrées, comparativement à la population des deux pays, est plus considérable que celui des Etats-Unis. Le commerce extérieur des Etats-Unis, avec leur immense population, n'est que du double du nôtre, sa marine triple, et notre cultivateur retire 29 minots de blé à l'acre, quand le cultivateur américain n'en retire que treize. Etant donnée la population, à coup sûr nous pouvons nous comparer avec nos voisins sous le rapport de l'avancement.

— Le Canada est le seul pays qui ait envoyé à Chicago, une exposition de légumes. Elle est fort admirée.

— La récolte est maintenant terminée dans presque toutes les parties de la province.

On n'a pas engrangé le grain en aussi bon état que le foin, et il n'a pas donné tout à fait le rendement qu'on en attendait.

On se plaint partout que les patates pourrissent.

CAUSERIE AGRICOLE

Arrachage de la betterave

Les betteraves, quelqu'en soit l'espèce, prennent un accroissement sensible jusqu'à un temps assez avancé de l'automne, c'est pourquoi il importe, autant que possible, d'en retarder l'arrachage. Cette circonstance se remarque tout particulièrement quand la végétation des betteraves a été lente au printemps, ou retardée dans leur végétation par une longue sécheresse.

Il importe alors de retarder le plus longtemps possible l'arrachage des betteraves, sans cependant que le cultivateur doive s'exposer au danger d'être arrêté dans cette opération par les fortes pluies de la fin d'automne ou par les gelées un peu fortes qui se font parfois fortement sentir. Cet inconvénient est surtout à craindre à l'égard des sols argileux et tenaces où il est extrêmement difficile d'enlever la terre qui adhère aux racines de la betterave, lorsque celle-ci est dans un grand état d'humidité.

Dans les terrains sablonneux et légers, qui ressuient facilement en toute saison, l'arrachage des betteraves peut plus facilement être retardé. Cette exception ne peut avoir lieu pour les betteraves destinées à la fabrication du sucre, où il est nécessaire d'en commencer la fabrication le plus tôt possible. Alors l'arrachage des betteraves à sucre peut se faire pendant le mois d'octobre, sans qu'il survienne des gelées qui puissent endommager les betteraves et tout particulièrement les variétés blanches.

Pour les betteraves qui doivent être conservées, il est important d'en retarder l'arrachage, ou du moins la mise en cave autant que possible, parce que la température étant plus basse, les betteraves, du moment où elles sont mises en masse, soit dans les caves, soit dans les silos, se trouvent à la température de l'atmosphère et se conservent beaucoup plus longtemps sans s'altérer.

Une différence de trois à quatre degrés peut exercer une grande influence sur la conservation des betteraves. Ainsi c'est toujours au temps le plus frais qu'il importe de mettre les plantes-racines en cave, tout particulièrement les betteraves. Jamais